



SAVS

Situé au sein de la Plateforme de services, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) comporte 80 places, dont 30 places dédiées à des adultes en situation de handicap psychique, mais dont la réalisation du projet de vie ne nécessite pas un accompagnement par une équipe soignante. 50 places sont destinées aux adultes atteints d'un handicap physique, intellectuel, sensoriel ou mental.

Les objectifs

- **Accompagner** vers une insertion et une autonomie sociale et professionnelle.
- **Soutenir** dans la stabilisation du parcours de la personne.
- **Elaborer** avec la personne le projet d'accompagnement personnalisé.

Trois points essentiels pour un accompagnement réussi

- **Manifester une volonté** pour un accompagnement à la vie sociale.
- **Être acteur(trice) de son accompagnement** en fonction de ses capacités.
- **S'engager** à bénéficier, dans le cadre de son projet et si nécessaire, d'un suivi médical ou d'une démarche de soin.

Le petit +

- **La santé** : bilan de santé, mise en place de suivi médical...
- **L'administratif** : ouverture de droits liés au handicap ou à la situation sociale...
- **L'emploi** : aide à la recherche en partenariat avec Pôle Emploi, Cap Emploi, IHY, les missions locales.
- **Le logement** : accompagnement, recherche, maintien.
- **La vie sociale** : famille, quotidien, loisirs, vacances.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) fait partie de la Plateforme de services qui comprend également un SAMSAH et un CAJ, regroupés dans un même lieu.



Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Zone artisanale de la Couronne des Prés
Avenue de la Mauldre
78 680 Epône
Tél. : 01 30 22 07 57
pds-secretariat@hvs78.org

